Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE Actualité

ÉDITION RÉGULIÈRE / N° 109 / MAI 2024

2. Mot du maire

9. Écodéfi citoyen

10-11. Camp de jour

MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

112, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Qc) J0E 2C0
TEL (450) 378-1942 / TÉLEC (450) 378-4621 / mun@miltonqc.ca

MOT du MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que nous avons été mis au fait de la présence de contaminants éternels (PFAS) dans certains puits de notre territoire. Ces contaminants sont probablement présents depuis longtemps et c'est un concours de circonstances qui a mis en lumière la problématique chez nous. Mais qui sait? Si des tests étaient réalisés dans un plus grand nombre d'endroits au Québec, peut-être que plusieurs indiqueraient aussi ce genre de contamination, puisqu'elle est issue de la production de produits de consommation courants.

Le conseil a décidé le mois dernier de procéder à une autre série de tests. Cette fois-ci, au moins 50 tests seront réalisés à Sainte-Cécile-de-Milton.

Le mandat a été confié à Sébastien Sauvé, professeur en chimie environnementale à l'Université de Montréal, et à son équipe. Pourquoi eux? Parce qu'ils font, depuis le début, partie du dossier et parce qu'ils détiennent l'équipement et l'expertise. Avec eux, nous sommes confiants d'obtenir des résultats précis et exacts, qui nous aideront à dresser un portrait réaliste de la situation.

Il y a un an, Sainte-Cécile-de-Milton faisait cavalier seul dans ce dossier, bien que supportée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Aujourd'hui, non pas sans certains efforts, nous avons réussi à obtenir une saine collaboration avec tous les intervenants compétents. Des rencontres ont eu lieu et d'autres sont à venir afin d'établir un état de situation qui fait consensus.

Il importe de répéter qu'à Sainte-Cécile-de-Milton, il n'y a pas de directive du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'effet de ne pas consommer l'eau. Le ministère a émis un avis de précaution à l'égard des femmes enceintes et des poupons de moins d'un an, afin qu'ils limitent leur consommation, par mesure de prévention.

Nous savons que plusieurs ont hâte d'en savoir un peu plus et c'est compréhensible. Les PFAS c'est complexe, et nous en connaissons bien peu sur le sujet. Il importe de prendre le temps de bien faire les choses, accompagnés par ceux qui en connaissent plus que nous.

D'ici quelques semaines, la Municipalité publiera un communiqué vous informant de la possibilité que vous soyez contactés afin que soient réalisés des prélèvements d'eau à votre résidence. Vous n'avez aucune obligation d'accepter; ces prélèvements se font sur une base volontaire, et le tout de façon anonyme. Votre échantillon deviendra un numéro de référence et c'est à partir de ces références que nous pourrons établir un portrait de la situation. Merci à l'avance à tous ceux qui accepteront. Votre collaboration est essentielle pour la suite de nos recherches et à l'atteinte de nos objectifs.

Une fois que nous aurons en main toutes les données, une 3e rencontre est prévue avec la population afin de vous présenter le tout, en espérant que cette fois-ci, nous aurons un peu plus de réponses de la part des autorités compétentes.

En terminant, sachez que nous nous serions bien passé de tout ça. Comme on dit « On a bien d'autres chats à fouetter! ». Depuis que nous avons été informés de cette situation, le conseil a toujours eu la volonté de s'investir et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour vous donner l'heure juste. La qualité de l'eau pour une municipalité, c'est primordial. Vous n'êtes pas seuls face à cet enjeu. C'est ensemble que nous trouverons les meilleures solutions.

Vous êtes notre raison d'être,

Paul Sarrazin, maire

TERRAIN RÉSIDENTIEL À VENDRE PAR LA MUNICIPALITÉ
169, RUE PRINCIPALE | 3 367 MÈTRES CARRÉS
Information : 450 378-1942

LES NOUVELLES

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON : ENSEMBLE POUR L'INCLUSION

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton célèbre la diversité en reconnaissant deux dates importantes dédiées à la visibilité et à la lutte contre la discrimination.

Le 26 avril, la Journée de visibilité lesbienne (JVL), sous le thème «Habiter l'espace », souligne l'importance d'avoir une place dans l'espace public, de pouvoir y travailler, y créer, y prendre parole, y avoir droit de cité. Cette place, acquise par la majorité, ne l'est souvent pas pour ces femmes en raison du croisement du sexisme et de l'homophobie.

Le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. La Municipalité réaffirme son soutien aux personnes LGBTQ+ et à la diversité sexuelle et de genre et procédera, encore cette année, à la levée du drapeau arc-en-ciel, le 17 mai prochain.

Ensemble, construisons une communauté forte et inclusive où chaque personne peut s'épanouir. Rejoignez-nous dans la promotion de l'égalité, de la compréhension et du respect de nos semblables.

TRAVAUX DE RÉALISATION DE LA PISTE À ROULEAUX

C'EST LE DÉBUT DES TRAVAUX!

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton se prépare à accueillir une nouvelle infrastructure sportive qui ravira les amateurs de plein air. En effet, les travaux en vue de la réalisation de la piste à rouleaux (pumptrack) débuteront prochainement au parc des Générations.

Cette initiative ambitieuse s'inscrit dans notre engagement continu à promouvoir un mode de vie actif et sain pour tous les résidents de Sainte-Cécile-de-Milton. La piste à rouleaux, une fois achevée, offrira un espace dédié à la pratique de divers sports, notamment le patin à roues alignées, le BMX et la trottinette. Cette polyvalence garantira que chacun, quels que soient ses intérêts ou son niveau d'habileté, puisse profiter pleinement de cette nouvelle installation.

Les travaux pour la mise en œuvre de la piste à rouleaux devraient durer environ deux mois. Durant cette période, plusieurs étapes clés seront entreprises pour garantir la qualité et la sécurité de l'infrastructure; nivellement et préparation de la surface, installation des structures et surfaçage avec des matériaux durables et résistants, assurant ainsi une expérience optimale et garantissant la longévité de l'installation.

Une fois achevée, la piste à rouleaux deviendra un point de rassemblement animé au cœur de notre communauté, offrant un espace de loisir et de divertissement pour les résidents de tous âges. Que ce soit pour une session de roller entre amis, un après-midi de trottinette en famille, ou simplement pour profiter du plein air, cette nouvelle infrastructure sera un ajout précieux à notre paysage rural.

Restez à l'affût sur nos différentes plateformes de diffusion pour connaître l'avancement des travaux et l'inauguration officielle de la piste à rouleaux.

Ensemble, continuons à faire de Sainte-Cécile-de-Milton un endroit où il fait bon vivre, jouer et grandir!

Utilisation de la technologie durant une catastrophe

Nous dépendons de plus en plus de la technologie pour demeurer en contact avec notre famille, nos amis et nos collègues, et ce, avec un simple clic de bouton.

Mais qu'en est-t-il en cas de catastrophe majeure? Ces outils peuvent devenir essentiels, car ils vous aideront, votre famille et vous, à communiquer les uns avec les autres et à demeurer au fait de la situation.

Voici donc quelques conseils sur l'utilisation de la technologie en cas d'urgence :

1 Canaux non vocaux

Dans la mesure du possible, utilisez des canaux non vocaux comme les messages textes, les courriels ou les médias sociaux. Ceux-ci utilisent moins de largeur de bande que les communications vocales et peuvent fonctionner même lorsque le service téléphonique est en panne.

2 Soyez bref

Si vous devez utiliser un téléphone, soyez bref et ne transmettez que l'information importante au personnel d'urgence ou à votre famille. Vous conserverez ainsi plus longtemps la pile de votre cellulaire.

3 Congestion du réseau

Vous ne parvenez pas à faire un appel? Attendez 10 secondes avant de composer de nouveau le numéro pour aider à réduire la congestion du réseau. Note : les téléphones sans fil fonctionnent à l'électricité et sont inutiles en cas de panne. Si vous avez une ligne terrestre, gardez au moins un téléphone à fil à la maison.

4 Chargeur

Gardez un chargeur dans votre trousse d'urgence. Pensez à vous procurer un chargeur à manivelle, à énergie solaire ou pour véhicule. Si vous n'avez pas de téléphone cellulaire, gardez une carte d'appel prépayée dans votre trousse d'urgence.

5 Contacts d'urgence

Gardez à jour la liste des personnes à appeler en cas d'urgence sur votre téléphone, votre courriel et d'autres canaux. Vous pourrez ainsi plus facilement communiquer avec les personnes importantes, comme les amis, les membres de la famille, les voisins, le personnel scolaire de vos enfants ou l'agent d'assurance.

6 Lieux de rencontre

Si vous avez un téléphone intelligent, sauvegardez les lieux de rencontre sécuritaires convenus sur l'application de cartographie.

7 Sauvegarde de la pile

Conservez plus longtemps la pile de votre téléphone intelligent en réduisant l'intensité lumineuse de l'écran, en plaçant votre téléphone en mode « vol » et en fermant les applications que vous n'utilisez pas. On ne sait jamais combien de temps durera une panne d'électricité!

N'oubliez pas qu'en cas d'urgence ou si il y a danger pour la vie, vous pouvez composer le 9-1-1. À l'heure actuelle, vous ne pouvez pas envoyer de message texte au numéro 9-1-1. S'il n'y a pas d'urgence, n'appelez pas le 9-1-1. Contactez plutôt la Municipalité si la situation le nécessite.

Source : preparezvous.gc.ca

URBANISME

ABRIS D'AUTO ET AUTRES ABRIS

La présence d'un abri d'auto ou de tout autre abri temporaire sur votre terrain est autorisée **du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante**. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas; il faut tout démanteler (la toile et la structure).

ENREGISTREMENT ET ERRANCE DE VOTRE CHIEN

Votre chien doit être en tout temps sous votre contrôle et muni d'une médaille. Il doit être enregistré auprès de la Municipalité. Si vous ne le faites pas, vous êtes passible d'une amende de 250 $ à 750 $ **par chien**. De plus, si la SPA des Cantons intervient pour un chien se retrouvant en errance dans un chemin public ou sur une autre propriété, vous êtes passible d'une amende de 500 $ à 1 500 $, par chien. **En somme, pour un chien non enregistré et en errance, l'amende finale peut être de 750 $ à 2 250 $**. Votre chien est votre responsabilité. Soyez vigilant!

NETTOYAGE DES PONCEAUX

À la fonte de la neige, les ponceaux de vos entrées charretières peuvent connaître une accumulation de résidus, de sédiments et de feuilles qui contribue à leur blocage et à leur mauvais fonctionnement.

Ainsi, nous invitons les propriétaires à procéder au nettoyage préventif. Ceci permettra d'éviter le blocage du ponceau et les dommages au fossé et au pavage de la rue lors de la crue printanière.

PERMIS POUR TRAVAUX

Le printemps est arrivé et les projets de construction, de rénovation, d'aménagement et d'installation vous titillent l'esprit. C'est bien!

N'oubliez pas de vérifier la conformité de votre projet aux règlements d'urbanisme de la Municipalité et de faire une **demande de permis**. Vous ne pouvez pas commencer les travaux avant la délivrance du permis.

Évitez les surprises et contactez le service de l'urbanisme au 450-378-1942, poste 132 ou par courriel au urbanisme@miltonqc.ca.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE FORÊT

Toute personne qui coupe des arbres sans permis commet une infraction et est passible d'une amende de 500 $ à laquelle s'ajoute des amendes jusqu'à concurrence de 5 000 $ pour une superficie de moins d'un hectare et de 15 000 $ pour chaque hectare déboisé, si la superficie est de plus d'un hectare.

Contactez votre municipalité avant d'agir!

PROCHAINS VERSEMENTS DE TAXES

CALENDRIER 2024

15 avril
27 mai
8 juillet
19 août
30 septembre

LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ARRIVE EN ENTREPRISES DÈS MAI!

Dès la première semaine de mai, la MRC donnera le coup d'envoi au déploiement de la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) de son territoire.

Le déploiement se fera en deux phases. Ainsi, d'ici la fin de l'année, tous les ICI seront desservis par cette troisième voie de collecte et pourront faire leur part dans la lutte aux changements climatiques.

Pour en savoir plus et obtenir des outils : genedejeter.com/composter-ici

Pour obtenir de l'accompagnement personnalisé gratuit en entreprise : infocollectes@haute-yamaska.ca.

LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES DU TERRITOIRE MAINTENANT PROTÉGÉS!

C'est officiel! Le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC est entré en vigueur le 2 février dernier. Dans ce grand document de réflexion stratégique, la MRC affirme son engagement à conserver et protéger 99,4 % des milieux humides et hydriques du territoire.

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, via son maire et préfet Paul Sarrazin, est fière d'avoir contribué à l'adoption de ce grand document à portée régionale.

ENCOMBRANTS : collectés sur inscription seulement!

NOUVEAU EN 2024

Demandez une collecte en **3 étapes simples** :

1. Validez les dates limites d'inscription sur votre calendrier des collectes en ligne ou papier.
2. Remplissez le formulaire au genedejeter.com/requetes.
3. Placez vos encombrants en bordure de rue le dimanche précédant votre semaine de collecte choisie.

N'oubliez pas, pas d'inscription, pas de collecte!

Ligne info-collectes : 450 378-9976, poste 2231

GENEDEJETER.COM

COMPOSTER RÉCUPÉRER RECYCLER HAUTE-YAMASKA

mrc La Haute-Yamaska Prospère de nature

mrc La Haute-Yamaska Prospère de nature

ÉVALUATION FONCIÈRE

INSPECTION ET VISITE DE VOTRE PROPRIÉTÉ

haute-yamaska.ca/evaluation-fonciere

LES INSPECTEURS DE LA MRC POURRAIENT VOUS RENDRE VISITE!

Au cours des prochaines semaines, les personnes ayant reçu une lettre par la poste recevront la visite du personnel du Service d'évaluation de la MRC de La Haute-Yamaska. Ces inspections visent les propriétés n'ayant pas été évaluées depuis neuf (9) ans. Certaines propriétés construites depuis 2019 pourraient également être revisitées.

Ces visites serviront à mettre à jour la base de données de la MRC en vue de la préparation du nouveau rôle d'évaluation de la municipalité, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025.

Pour en savoir plus sur le Service d'évaluation de la MRC : haute-yamaska.ca/evaluation-fonciere ou abonnez-vous à notre page Facebook!

ÉCOCENTRES | HORAIRE D'ÉTÉ

Granby | 1080, rue André-Liné
Lundi au samedi de 8 h à 17 h

Waterloo| 6550, rue Foster
Mercredi au samedi de 8 h à 17 h

mrc La Haute-Yamaska Prospère de nature

142, rue Dufferin, Granby
450 378-9975 | haute-yamaska.ca
GENEDEJETER.COM

ROMANS COUP DE COEUR

JULIETTE LASNIER

Titre : Dans les yeux d'Anna
Auteur : Jean Little
Illustrateur : Joan Sandin
Maison d'édition : Scholastic
Année de parution : 2012

Mon résumé
Anna vit en Allemagne et a un handicap visuel, elle est presque aveugle. Un jour, sa famille décide de s'installer au Canada. Comment va-t-elle réussir à parler en français? Comment va-t-elle réussir à lire le français si elle vient juste d'apprendre l'allemand?

Mon appréciation
J'ai beaucoup aimé ce livre à cause du suspense. Je le conseille à des enfants de plus de 7 ans.

BÉATRICE PION

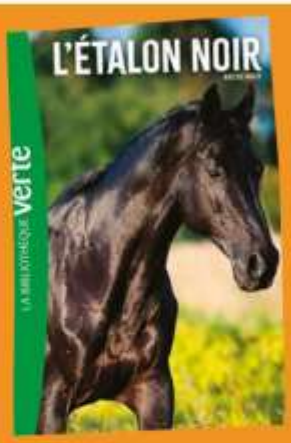

Titre : L'étalon noir
Auteur : Walter Farley
Maison d'édition : Hachette
Année de parution : 2008

Mon résumé
Le jeune Alexander Ramsay n'en croit pas ses yeux, il a devant lui un cheval majestueux. Il est noir, indomptable et farouche. Il ne se doute pas encore du rôle que ce formidable cheval va jouer dans sa vie.

Mon appréciation
J'adore ce livre, car les chevaux me passionnent. Je le recommande à des enfants à partir de 9 ans et qui adorent les chevaux comme moi!

Sainte-Cécile-de-Milton

JE SUIS UN CROQUE LIVRES

AGIRVERT

LES DROITS IMPRESCRIPTIBLES DU LECTEUR

1. Le droit de ne pas lire
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de ne pas finir un livre.
4. Le droit de relire.
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible)
7. Le droit de lire n'importe où.
8. Le droit de grappiller.
9. Le droit de lire à haute voix.
10. Le droit de nous taire.

Daniel Pennac, *Comme un roman*, éditions Gallimard, 1992

VOTRE BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN AIR

pour des échanges enrichissants

OUVERTE TOUS LES JOURS DE 8 H À 18 H

CAMP DE JOUR
25 JUIN AU 16 AOÛT 2024

HORAIRES (Fermé les 24 juin et 1er juillet)
Camp de jour (CDJ) : Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30
Service de garde (SDG) : Lundi au vendredi 7 h à 8 h 30 et 16 h 30 à 17 h 45

LIEU
École Ste-Cécile, 252, rue Principale (accès rue de la Bagatelle)
Les groupes fréquenteront de façon quotidienne le parc des Générations

Clientèle
Enfants âgés entre 5 et 12 ans, qui ont complété la maternelle 5 ans.

Périodes d'inscription
Résidents : À partir du mardi 16 avril à 8 h 30
Pour tous : À partir du mardi 30 avril à 8 h 30
Les inscriptions sont priorisées sur la base du "premier arrivé, premier servi", tant qu'elles respectent leur période d'inscription. Toute inscription remise avant la date et l'heure prévue se verra attribuer la dernière place dans l'ordre des inscriptions.

Tarifications

5 semaines et +	1er enfant	2e enfant (-15%)	3e enfant et + (-30%)	Semaines 1 et 2 (25-28 juin) (2-5 juillet)	Semaines 3 à 8 (8 juillet au 16 août)
SANS SDG	453 $	385 $	317 $	71 $	89 $
AVEC SDG	561 $	477 $	393 $	83 $	104 $

* Les rabais sont réservés au résidents de Sainte-Cécile-de-Milton.
Les non-résidents doivent se référer aux colonnes jaune et bleu uniquement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Pour télécharger le formulaire :
miltonqc.ca/services-aux-citoyens/loisirs-et-culture/camp-de-jour/

- Acheminez le formulaire, dûment rempli, par courriel au viecommunautaire@miltonqc.ca, ou en personne à l'hôtel de ville situé au 112, rue Principale.
- Paiement sur réception de facture; aucun paiement accepté lors de l'inscription.
- Aucun reçu ou confirmation ne sera émis lors de la prise des inscriptions.
- La facture, confirmant l'inscription de vos enfants, sera transmise vers la mi-mai.

Note : Vous serez contactés rapidement s'il s'avérait impossible d'inscrire votre enfant. Nous validerons avec vous la possibilité de l'inscrire à la liste d'attente.

MODES DE PAIEMENT
Virement Interac | Argent comptant | Chèque

VERSEMENTS
Il est possible de payer en 3 versements :
1er versement : À la réception de la facture (50 % du montant total, par famille)
2e versement : 6 juin 2024 (25 % du montant total, par famille)
3e versement : 20 juin 2024 (25 % du montant total, par famille)
*Des frais de 50 $ seront facturés pour tout chèque émis sans provision.

CAMP DE JOUR

25 JUIN AU 16 AOÛT 2024

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Annulation avant le début du camp de jour
Si le remboursement est demandé avant le premier jour du début du camp de jour, des frais administratifs de 50 $ + taxes seront facturés.

Aucun frais administratif ne sera facturé dans le cas d'une annulation pour une raison médicale, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Annulation pendant le camp
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de début du camp de jour, à l'exception d'une annulation pour une raison médicale. Dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés au prorata des services non reçus et aucun frais administratif ne sera facturé, dans la mesure où la marche à suivre à cet effet a été respectée.

Marche à suivre pour annuler l'inscription pour une raison médicale
Vous devez transmettre à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton un avis écrit, accompagné d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin, au plus tard dans les 21 jours civils après le premier jour d'absence de votre enfant au camp de jour.

PROGRAMMATION
L'équipe du camp de jour travaille activement à l'élaboration d'une programmation riche et haute en couleurs!

INFOS-EN BREF

AVRIL 2024

1	Hôtel de ville FERMÉ
3	Collecte des ordures ménagères
8	Séance publique du conseil | 19 h Salle communautaire. Bienvenue à tous!
9	Toast & Café, 50 ans et + | 8 h 30 Salle communautaire
10	Collectes des matières recyclables et organiques
12	Danse FADOQ | 20 h Salle communautaire
17	Collecte des ordures ménagères
24	Collectes des matières recyclables et organiques
26	Journée de visibilité lesbienne

Heures d'ouverture
Hôtel de ville

Lundi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mardi	8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30
Mercredi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	Fermé

MAI 2024

1	Collectes des ordures ménagères et des matières organiques
5	Au chemin! Surplus de feuilles et résidus de jardin. Collecte dans la semaine.
8	Collectes des matières recyclables et organiques
10	Danse FADOQ | 20 h Salle communautaire
13	Séance publique du conseil | 19 h Salle communautaire. Bienvenue à tous!
14	Toast & Café, 50 ans et + | 8 h 30 Salle communautaire
15	Collectes des ordures ménagères et des matières organiques
17	Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
20	Hôtel de ville FERMÉ Journée nationale des Patriotes
22	Date limite d'inscription pour une collecte d'encombrants
22	Collectes des matières recyclables et organiques
29	Collectes des matières recyclables et organiques

CONSEIL MUNICIPAL

Paul Sarrazin, maire | 450 378-1942 | 450 777-6717
maire@miltonqc.ca

Ginette Prieur, conseillère siège 1 | 450 531-6517
gprieur@miltonqc.ca

Sylvain Roy, conseiller siège 2 | 450 775-3600
sroy@miltonqc.ca

Johanna Fehlmann, conseillère siège 3 | 450 777-5629
jfehlmann@miltonqc.ca

Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4 | 450 378-6809
jlmeunier@miltonqc.ca

Pierre Bernier, conseiller siège 5 | 450 776-6218
pbernier@miltonqc.ca

Sylvain Goyette, conseiller siège 6 | 450 777-1346
sgoyette@miltonqc.ca

ADMINISTRATION | 450 378-1942
Hôtel de ville | 112, rue Principale

Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier
Poste 122 | direction@miltonqc.ca

Sofiane Fiala, directeur général adjoint, greffier-trésorier adjoint et responsable de l'urbanisme | Poste 132
urbanisme@miltonqc.ca

Luc Ménard, responsable des travaux publics | poste 133
travauxpublics@miltonqc.ca

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications | poste 126
viecommunautaire@miltonqc.ca

Andréa Olivarez, adjointe à la direction | poste 127
comptabilite@miltonqc.ca

France Tremblay, réceptionniste | poste 121
mun@miltonqc.ca